

**Assemblée générale
jeudi 14 novembre
17h30 à l'UD**

**POUR PRÉPARER
LA GRÈVE
INTERPROFESSIONNELLE**

CPPAP N° 1020 S 06643
Directeur de la publication Fabrice LERESTIF
Tél. : 02.99.65.36.50 - Fax : 09.57.34.75.43
Courriel : ud.fo35@wanadoo.fr
Site : www.udfo35.fr
<https://www.facebook.com/udfo.illeetvilaine>
Imprimerie Colibri-Rennes / Prix : 0,30 €

INTER-PRO 35
Le Syndicalisme Indépendant
35, rue d'Échange 35000 RENNES
N°207
Déposé le 10 oct. 2019
À distribuer avant le 12 oct. 2019

PIC RENNES ARMORIQUE
P1
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

**INTER
PRO35**

**Le SYNDICALISME
INDÉPENDANT**

**RÉSISTER
REVENDIQUER
RECONQUÉRIR**

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DES ORGANISATIONS SYNDICALES DE L'UNION DÉPARTEMENTALE FORCE OUVRIÈRE D'ILLE-ET-VILAINE

**OCT. 2019
N°207**

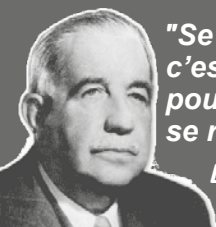
Au sommaire

- **ÉDITORIAL (P1)**
- **SPÉCIAL CONGRÈS (P2-P8)**
- **EN DIRECT DES SYNDICATS (P10)**
- **EN DIRECT DE L'UD (P11)**
- **CALENDRIER DES STAGES,
CAISSE SOLIDARITÉ INTERPRO,
PERMANENCES UL ET AFOC, INFOS
ET LE DESSIN DE PATOCHE (P12)**

**Assemblée générale
jeudi 14 novembre
17h30 à l'UD**

**POUR PRÉPARER
LA GRÈVE
INTERPROFESSIONNELLE**

LA CITATION DU MOIS



"Se syndiquer,
c'est oser ensemble
pour ne pas
se résigner seul..."

Léon JOUHAUX
(1879-1954)



“ UTILE !

« Le bruit et l'odeur »... Non je ne fais pas allusion, pour commencer cet éditorial au discours de sinistre mémoire de Jacques Chirac le 19 juin 1991 **mais à la situation sociale particulièrement brutale** que nous subissons depuis trop longtemps. Le bruit des bottes de l'État macronien réprimant les manifestants qui résistent à la régression sociale, l'odeur du capital triomphant. Warren Buffett, milliardaire américain et propriétaire de l'entreprise Lubrizol déclarait « c'est une guerre de classes et c'est ma classe qui est en train de gagner »...

À nous de le faire mentir et nous n'avons d'ailleurs pas le choix.

La bataille majeure pour le retrait du projet Delevoye-Macron sur les retraites a commencé. Nous étions dans les rues de Paris le 21 septembre pour scander « **dans l'unité, grève jusqu'au retrait !** ». Nous étions en toute cohérence dans les rues de Rennes et St Malo le 24 septembre sur la même orientation avec nos camarades de la CGT. Et notre congrès du 27 septembre à Fougères a confirmé à l'unanimité ce mandat. Congrès de clarté, congrès d'unité, congrès de combativité et aussi d'émotion partagée.

Le 21, le 24, le 27 septembre nous avons, sans nous la jouer, été utiles à notre classe, celle des femmes et des hommes qui n'ont que leur force de travail comme richesse.

Utiles parce que libres et indépendants, utiles parce que rebelles, utiles parce qu'unitaires.

Et nous comptons bien continuer de l'être ! Rendez-vous le 14 novembre.

**"VIVE LA SOCIALE !
VIVE LA CGT FORCE-OUVRIÈRE !"**

Rennes, le 7 octobre 2019

Fabrice LERESTIF
Secrétaire Général



Élues à l'unanimité sous la présidence de Marjorie ALEXANDRE secrétaire confédérale



Commission Exécutive

Nathalie BEUCHER	La Poste
Gaëlle BOMO	Pôle Emploi
Xavier BOUINIER	Action Sociale
Mostafa BOULIL	Lycées-Collèges
Gilles BOURHIS	Enseignement Supérieur
Stéphane CHABOT	Police
Thierry CHÉREL	Conti
Patrick CHOPIN	Permis de conduire
Laurence DEGAND-PHILIPPOT	Organismes Sociaux
Patrice DUGUE	Sanden
Noël GEORGEAULT	Transports
Patrick GLÉMÉE	Conseil Départemental
Pascal GUÉNA	La Poste
Jérôme JOURDAN	Territoriaux Rennes
Hervé LACOCHE	Conseil Régional
Didier LEBORGNE	Banque
Jean-Marc LEMÉE	AFPA
Fabrice LERESTIF	Lycées-Collèges
David LEVEAU	Police
Sophie MAHÉ	Laboratoires publics
Justine MARTI	Lycées et Collèges
Philippe MASSE	Défense
Philippe MELT	Assurances
Bertrand MIEDAN-GROS	Mutualité agricole
William MORIN	Transports
Pierre MULLER	Territoriaux Vitré Communauté
Cédric PEINTURIER	Ingénieurs Travaux Publics
Laurent POZZA	TBS Blue Roazon - SYNTEC
Marc RAGUENES	Transports
Catherine RENAULT	Carrefour Cesson
Jacques TALLEC	Action Sociale
Laetitia THÉBAULT	La Poste
Josiane TORILLEC	Préfecture
Sébastien TOYER	La Poste
Vincent VANNIER	ERDF-GRDF
Patrick VÉGUER	Administratifs Educ-Nat.
Sylvain VERMET	Enseignement primaire

Suppléants

Céline CUSSAC
Valérie LAMY
Valérie ROBERT
Marc TARDY
Bastien VANDENBEUCK

Organismes divers
Hôpital de Janzé
Plateforme logistique
Défense
Archipel Habitat

Membres de droit

Anne SEILLON
Alban COLINET
Jacques DANDRIMONT
Didier GAILLARD
Marc MARTIN
Stéphanie KÉRUZORÉ
Joël JOSSELIN
Monique BOUZIN

UL REDON
UL VITRÉ
UL MALOUINE
UL RENNES
UL GUICHEN
UL FOUGÈRES
Invité permanent
UDR

Commission de contrôle

Claude CHAIGNEAU
Gisèle DENIS
Bertrand HUET
Ronan LE PRADO
Myriam PONCET-LE BERRE

Police
Retraitée Commerce
Territoriaux Ville de Rennes
Enseignement primaire
Lycées-Collèges

Commission des conflits

Jean Pierre BUAN
Yves COLNOT
Loïc LOUVEL
Jean-Paul PICHOFF
Isabelle POILANE

Retraité PCA la Janais
Retraité Enseignement
Retraité VRP
Retraité Hôpital
Retraitée Action Sociale

Bureau

Secrétariat Général

Fabrice LERESTIF - Secrétaire Général
Stéphane CHABOT - Secrétaire Général Adjoint
Thierry CHÉREL - Secrétaire Général Adjoint
Sylvain VERMET - Secrétaire Général Adjoint

Trésorerie

Didier LEBORGNE - Trésorier
Patrick CHOPIN - Trésorier Adjoint

Membres élus

Mostafa BOULIL
Laurence DEGAND-PHILIPPOT
Pascal GUÉNA
Jean-Marc LEMÉE
Jacques TALLEC
Laetitia THÉBAULT
Vincent VANNIER





Notre congrès s'est tenu vendredi 27 septembre dans une salle pleine sous la présidence le matin d'Yves VEYRIER (qui nous a quittés le midi pour aller rencontrer Macron à la demande de celui-ci) et l'après-midi de Jean HÉDOU, secrétaire Général de la Fédération de l'Équipement, Environnement, Transports et Services (FEETS) et de Marjorie ALEXANDRE, secrétaire confédérale chargée des questions internationales.

Nous pouvons être collectivement fiers de ce congrès pour lequel les retours positifs sont unanimes y compris des nombreux invités dont la SG de l'UD CGT 35.

Organisation au cordeau (merci notamment à **Stéphanie KÉRUZORÉ** et aux camarades de Fougères ainsi qu'à Céline CUSSAC et Patrick CHOPIN artisans de cette "horloge suisse").

Unité et cohésion avec le rapport d'activité (adopté à l'unanimité moins une abstention), la résolution préparée et présentée par Sylvain VERMET (unanimité) et l'élection des instances (CE, Bureau où l'on note l'entrée de Laurence DEGAND-PHILIPPOT) ainsi que du SG à l'unanimité aussi. Et tout cela avec une totale liberté de parole (22 intervenants tant du privé que du public) et aussi des moments de camaraderie et d'émotion (**remise de médailles à René et à Annick**) qui sont la marque de fabrique de notre Union Départementale.



Notre mandat a été clairement fixé (voir résolution à suivre) : préparer la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait du projet de loi Macron Delevoye en s'appuyant sur



les appels de secteurs qui se multiplient au plan national (RATP, Transports, Énergie..) pour une grève illimitée à partir du 5 décembre. Il va de soi, mais cela va mieux en le disant, que si un secteur partait avant, nous serions à ses côtés.

Ensemble, tous ensemble pour résister, revendiquer et reconquérir.

LIBRES ET INDÉPENDANTS pour Résister, Revendiquer, Reconquérir!

RÉSOLUTION

Le XXXVII^{ème} congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine ré-

affirme son attachement à la Charte d'Amiens, à ses principes et à ses objectifs. L'indépendance syndicale, condition nécessaire et indispensable de la liberté de revendiquer, est et doit demeurer le fil à plomb de toute l'action de notre organisation syndicale.

Le congrès se reconnaît donc totalement dans le slogan «Résister, Revendiquer, Reconquérir» et fait siennes les résolutions du congrès confédéral de Lille, qui réaffirmaient notamment que « C'est contre le « capitalisme sauvage » au 19^{ème} siècle, que se sont constituées des organisations syndicales libres et indépendantes, à commencer par la CGT, fondée en 1895, et que la CGT-Force Ouvrière continue. C'est toujours la même lutte, hier comme aujourd'hui, et il n'y a rien de neuf ni d'innovant sur la question centrale, à savoir la nature des liens sociaux : elle est égalitaire ou bien inégalitaire. Dans ce cadre, l'action revendicatrice et combative a été un moteur de l'amélioration des conditions matérielles et morales des travailleurs, et rejoint une aspiration universelle à savoir l'émancipation de toutes et de tous. En ces périodes de tentatives de déconstruction, des pans fondateurs de notre modèle social sont plus que jamais menacés : la Sécurité Sociale, la liberté de négociation, le système éducatif, la formation professionnelle et les Services Publics. Force Ouvrière entend résister à toutes les pressions visant à remettre en cause ces acquis difficilement obtenus.» (extrait de la résolution générale du congrès de Lille, avril 2018).

L'offensive généralisée contre les droits collectifs, les services publics et la Sécurité Sociale se conjugue avec une répression féroce des travailleurs en lutte et des attaques considérables contre les libertés fondamentales, dont celle de manifester, les libertés syndicales, la liberté de négociation et le droit de grève. Se poursuivent et s'amplifient en même temps les tentatives d'intégration des organisations syndicales via les concertations, consultations et autres grands débats. Pour le congrès, quels que soient les moyens employés, l'objectif est de détruire le syndicalisme indépendant et d'annihiler la résistance des «travailleurs en révolte contre toutes les formes d'exploitation et d'oppression, tant matérielles que morales, mises en œuvre par la classe capitaliste contre la classe ouvrière» (extrait de la Charte d'Amiens de 1906).

Retraites, salaires, emplois, droits collectifs, services publics, Sécurité Sociale, tout est lié,

Unité et clarté, pour gagner !



L'attaque est globale, la réponse doit être globale.

Le congrès de l'UD FO 35 dénonce la logique d'individualisation, de casse du modèle social tel qu'il s'est construit dans notre pays, notamment après la guerre. La réforme systémique des retraites, ayant pour objectif l'instauration d'un régime universel par points, constitue un aboutissement logique de l'ensemble des lois régressives et contre-réformes antérieures : Loi El Khomri et ordonnances Macron, réforme ferroviaire et casse du statut des cheminots, loi de transformation de la Fonction Publique, véritable loi de destruction du statut général et des statuts particuliers, loi Blanquer, dite « Pour une école de la confiance », loi santé, etc. La méthode est partout la même : casser les cadres collectifs, nationaux, cadres de la solidarité républicaine, pour privatiser et livrer au marché l'éducation, la santé, les retraites... avec partout les mêmes conséquences humaines, pour la classe ouvrière, les mêmes désastres démocratiques, sociaux et environnementaux.

Le projet de réforme des retraites MACRON-DELEVOYE est bien évidemment présenté comme avantageux : les retraités les plus modestes y gagneraient, le système serait plus juste, plus simple, plus égalitaire... Mensonges ! Cette nouvelle contre-réforme serait universellement injuste, puisque calculée sur l'ensemble des carrières, et non plus sur les meilleurs salaires ou traitements.

Elle détruirait tous les régimes existants ainsi que le code des pensions civiles et militaires, constitutif du statut des fonctionnaires de l'Etat.

En instaurant le calcul sur la base de points à la valeur variable et fluctuante (en fonction de la conjoncture économique), elle aboutirait à instaurer un système n'offrant plus aucune garantie de revenus fixes versés aux retraités.

De plus, la réforme conduirait à faire travailler tous les salariés plus longtemps et cela quel que soit le mode de calcul retenu, âge pivot de 64 ans ou plus, ou nouvel allongement du nombre de trimestres cotisés. Le scandaleux système de la décote serait pérennisé et considérablement aggravé.

Si elle voyait le jour, cette réforme serait une catastrophe pour tous les salariés !

Le congrès de l'UD FO 35 exige l'abandon du projet Macron-Delevoye. Il se félicite du rassemblement du 21 septembre 2019 et des prises de position extrêmement claires de la confédération FO. Son Secrétaire général, Yves VEYRIER qui, conformément au mandat du congrès de Lille, a clairement annoncé que Force Ouvrière ne négocierait pas les paramètres de la réforme, comme s'y prépare notamment la CFDT, mais exige le maintien et l'amélioration des 42 régimes existants et du code des pensions civiles et militaires.

Le Congrès de l'UD FO 35 considère qu'il est de la responsabilité de Force Ouvrière de mener cette bataille pour le retrait de ce projet funeste, et d'œuvrer, sur cette base claire, à faire l'unité de tous les travailleurs, des jeunes, des retraités, avec leurs organisations syndicales ou autres (gilets jaunes...) qui partagent cet objectif. Le congrès se félicite de l'appel unitaire en Ille-et-Vilaine, avec la CGT, la FSU et Solidaires le 24 septembre 2019, sur des revendications claires pour les retraites, les salaires, les services publics, contre la régression sociale : c'est un point d'appui pour les combats à venir.

Le Congrès considère en effet que, si le gouvernement n'abandonne pas immédiatement son projet de réforme des retraites, il faudra alors organiser la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait. Le Congrès considère qu'une telle victoire serait un point d'appui considérable pour reconquérir tous les droits des travailleurs et redonner toute sa place au syndicalisme indépendant, à la liberté de revendiquer et de négocier, moteur du progrès social, et à son projet fondateur, défini par la Charte d'Amiens, d'émancipation intégrale.

Le XXXVII^{ème} congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine réaffirme l'ensemble des revendications Force Ouvrière :

RÉSOLUTION

- Refus du projet de réforme des retraites Macron-Delevoye instaurant un régime universel par points entraînant un recul de l'âge de départ, une baisse massive, généralisée, des pensions ; maintien et amélioration des 42 régimes actuels, retour à la retraite à 60 ans à taux plein, après 37,5 annuités ; retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé, maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public ; revalorisation des pensions,
- Rétablissement et amélioration du code du travail, des branches professionnelles, des conventions collectives nationales du travail, des statuts, de la hiérarchie des normes et du principe de faveur, abrogation de la loi El Khomri et des ordonnances Macron,
- Abrogation de la réforme de la procédure prud'homale prise en application de la loi Macron du 08/08/2015 visant à dresser des obstacles pour que les salariés saisissent les juges ou à écarter les demandes sans examiner le fond,
- Arrêt de toutes les discriminations et de toutes les formes de harcèlement qui mettent la santé des salariés en danger et entraînent souffrance et épuisement professionnel ; reconnaissance du burn-out comme maladie professionnelle,



RÉSOLUTION

- Abrogation de la loi du 20 août 2008 et de la loi du 5 juillet 2010 découlant des accords de Bercy, sur la représentativité syndicale, dans le privé et dans le public,

- Abrogation de toutes les mesures de limitation du droit de grève, retour à la libre désignation des délégués syndicaux et à la liberté de négociation, rétablissement des IRP, rétablissement du délit d'entrave au droit syndical,

- Arrêt des licenciements, rétablissement des mesures de pré-retraites, pas un jour chômé ou alors indemnisation du chômage partiel à 100%, pour un vrai travail et un vrai salaire,

- Abrogation de la réforme de l'assurance chômage et le retour d'une convention négociée et gérée paritairement,

- Arrêt de la casse du service public de l'emploi et demande à l'Etat que tous les moyens utiles soient mobilisés en faveur des privés d'emploi, des précaires et des structures du service public de l'emploi,

- Augmentation générale des salaires, des traitements, des pensions et des minima sociaux,

- Abandon de la réforme territoriale, abrogation de la loi NOTRe, arrêt des réorganisations, fusions, mutualisations de services, des suppressions/privatisations de missions ; arrêt des suppressions de postes, des mobilités forcées, restitution et création de tous les postes nécessaires dans un cadre statutaire, maintien des trois versants de la fonction publique, abrogation de la loi de transformation des trois fonctions publiques,

- Abrogation des lois de privatisation, retour au monopole et au statut public de La Poste, de France Télécom, de EDF et GDF, de la SNCF, maintien de tous les statuts publics. Le congrès encourage les salariés à participer à la campagne pour l'obtention du référendum d'initiative partagée relatif à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris,

- Abandon des contre-réformes dans l'enseignement : Peillon (territorialisation de l'école et rythmes scolaires, réforme du collège, régionalisation de la formation professionnelle, notamment), poursuivie et amplifiée par la loi Blanquer dite « pour une école de la confiance », réforme du lycée, et loi ORE (réforme de l'université, Parcoursup),

- Abrogation des articles de la loi de 2004 qui concernent l'AFPA et de la loi de 2014 relative à la Formation Professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale,

- Abrogation de la loi du 5 septembre 2018 dite « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » qui accentue le démantèlement de l'AFPA et remet en cause le droit d'accès à la Formation Professionnelle Publique,

- Rétablissement des OPCA (Organismes Paritaires



- Collecteurs Agréés) par la suppression de l'agence nationale de régulation dénommée « France Compétences » qui instaure des OPCO, opérateurs de compétences,

- Rétablissement des droits collectifs d'accès aux CIF (Congé Individuel de Formation) par la suppression du CPF (Compte Personnel de Formation) et sa monétisation,

- Abrogation de la journée de solidarité, non au travail gratuit, abrogation des journées de carence dans le public comme dans le privé,

- Retour à la Sécurité Sociale de 1945 basée sur le salaire différé : chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins ; arrêt des remboursements de médicaments et de la politique de culpabilisation des assurés ; pour une réforme fiscale instaurant un impôt sur le revenu justement réparti et donc réellement progressif, arrêt des exonérations et des suppressions de cotisations, non au financement de la Sécurité Sociale par l'impôt (CSG), porte ouverte à la privatisation.



Le XXXVII ème congrès mandate la CE et le Bureau de l'UD 35 pour se mettre à disposition de tous ses syndicats, tous ses délégués syndicaux, tous ses représentants, pour les soutenir dans leur action syndicale en les aidant à déposer partout les revendications et en se mettant à leur disposition pour contribuer à la mise en œuvre des moyens pour obtenir satisfaction.

RÉSOLUTION

Le XXXVII ème congrès appelle dans le même temps tous les syndicats, tous les délégués syndicaux, tous les délégués du personnel, tous les élus et représentants FO dans toutes les instances, à renforcer nos implantations tant dans les entreprises privées que dans les services publics.

Le XXXVII ème congrès appelle tous les salariés, actifs, chômeurs, retraités à rejoindre les rangs de la Cgt-Force Ouvrière notamment dans la période qui s'annonce pour préparer la bataille pour gagner sur toutes les revendications.

Le Congrès de l'Union Départementale des syndicats Force Ouvrière d'Ille-et-Vilaine appelle à l'unité des organisations syndicales, à l'unité des travailleurs du public et du privé, des jeunes, des retraités, pour préparer sans tarder, tous ensemble, la grève générale interprofessionnelle jusqu'au retrait du projet de loi Macron-Delevoye sur les retraites et s'inscrit dans la résolution unanime du CCN qui propose « de rejoindre, par un appel interprofessionnel, la grève unie des syndicats de la RATP et des transports à compter du 5 décembre prochain pour empêcher et mettre en échec le projet de loi Macron-Delevoye. »

ET POUR FINIR UNE BELLE INTERNATIONALE



**37^{ÈME}
CONGRÈS
FOUGÈRES
27/09/19**

**FOUGERES
27 SEPT 2019**

**37^{ÈME}
CONGRES
UDFO 35**



PLUS FORTS ENSEMBLE

FO va rejoindre la grève des transports

Force ouvrière, qui a tenu son congrès départemental à Fougères, envisage de rejoindre la grève prévue à compter du 5 décembre.

Force Ouvrière est en ordre de marche pour faire plier le gouvernement sur la future réforme des retraites. Le congrès départemental du syndicat s'est déroulé vendredi, à Fougères, sous la présidence du Secrétaire Général Yves Veyrier. Ce dernier a confirmé que FO envisageait de rejoindre la grève de la RATP et des transports prévue à compter du 5 décembre.

FO joue l'unité et la combativité

« Nous n'avons pas le droit d'échouer sur ce dossier des retraites, prévient le Secrétaire Général, invité par Emmanuel Macron à une rencontre bilatérale à l'issue du congrès. Nous avons vu que les manifestations ne suffisaient pas à nous faire entendre. Mais il ne suffit pas d'appeler à la grève, si les salariés ne sont pas convaincus. Nous allons donc mener une large campagne jusqu'au 5 décembre pour cela. »

Les délégués breilliens ont donc logiquement adopté une résolution appelant à construire « une grève illimitée et généralisée, dans l'unité la plus large, pour le retrait du projet de réforme des retraites », s'est félicité Fabrice Lerestif, Secrétaire Fédéral d'Ille-et-Vilaine, réélu à l'unanimité. « C'est le signe d'un grand moment d'unité et de combativité », ajoute-t-il.



Yves Veyrier, Secrétaire Général de Force Ouvrière.

.../...

QUEST-FRANCE 1^{er} octobre 2019

Nous remercions ici, à nouveau, les partenaires présents lors du congrès



sans oublier :



Fournisseur des sacs des congressistes



Fournisseur du badge UDFO-35 du congrès. SIP19 dispose d'un catalogue varié de produits publicitaires et de manifestation.

N'hésitez pas à reprendre contact avec les représentants de ces établissements. Nous savons que le temps du congrès ne permet pas d'approfondir les questions.

**Le 21 septembre 2019 à Paris, pour sauver les retraites
et contre le projet Macron-Delevoye.**

**RÉFORME DES
RETRAITES,
FO DIT
STOP !**



**21 Septembre PARIS
UNE BELLE DÉLÉGATION DE L'UD 35**

**RENNES 24 septembre
2000 manifestants**



ST MALO 300 manifestants

ÉLECTIONS Continental Rennes : Beau succès pour FO

Les élections chez continental Rennes ont eu lieu le 19 septembre.

Avec 43,75 % des voix dans le premier collège, 77 % dans le second et 100 % dans le troisième, FO arrive largement en tête avec une représentativité tous collèges confondus de 63,5 % et 6 élus titulaires.

Bravo à Jean Michel GUÉRIN et à Thierry CHEREL, Délégué Syndical et secrétaire adjoint de l'UD ainsi qu'à toute l'équipe FO.



Cooper Standard FO confirme sa représentativité

Les élections dans cette entreprise de Vitré se sont déroulées le 5 septembre.

Avec 14,67 % des voix dans le premier collège et 52,2 % dans le second, FO confirme sa représentativité.

Bravo à l'équipe FO autour de la nouvelle Déléguée Syndicale Corinne RENOARD.

FNEM-FO



19 septembre Rennes
300 ÉLECTRICIENS
ET GAZIERS EN GRÈVE

FOSPS



23 septembre
LES INFIRMIÈRES DE BLOC OPÉRATOIRE
DU CHU DE RENNES EN GRÈVE

" La ministre de la santé, Agnès Buzyn, veut étendre nos compétences à d'autres infirmières qui n'ont pas suivi cette spécialisation. Ça nous pose un vrai problème " explique Anne-Marie PETIT, Ibode* à l'hôpital de Vitré et représentante syndicale FO dont cette spécialisation n'est pas encore reconnue au niveau salarial ni au niveau statutaire.

*infirmier(e) de bloc opératoire diplômé(e) d'État

SNFOLC

Communiqué du Syndicat Lycées et Collèges Académie de Rennes

La section académique du syndicat lycées et Collèges académie de Rennes a tenu son congrès le 20 septembre dernier à Saint Briec, sous la présidence de Didier Gaillard secrétaire départemental du SNFOLC-35. Ce congrès était l'occasion de faire un bilan de l'activité de la section académique pour cette dernière mandature. Après avoir largement débattu de la situation sociale, et les conséquences des différentes réformes mises en place ces dernières années. Les rapports d'activité et de trésorerie du secrétariat ont été approuvés à l'unanimité.

Mostafa BOULIL a été réélu au poste de secrétaire académique, Nathalie RION comme trésorière académique en remplacement de Myriam PONCET-LEBERRE dont le congrès a salué l'exemplarité de la tenue des comptes de la section académique depuis plusieurs mandats.



Une résolution de combat a été votée à l'unanimité pour fixer le cap des trois prochaines années, et en particulier sur la question des retraites, le congrès estime que : « **Devant une telle avalanche d'attaques, le dernier projet étant la mise à mort du système des retraites par répartition, le congrès estime que seul un mouvement de grève massif interprofessionnel, reconduit et décidé notamment dans des assemblées générales de salariés, d'établissements scolaires, de services publics et d'entreprises, arrêtera Macron** ».

Contact : Mostafa BOULIL

Snfolc_academie.rennes@orange.fr - 06 71 12 30 70

SNUDI

Rassemblement en hommage à Christine RENON

Combien de morts faudra-t-il ?

Christine RENON, 58 ans, directrice d'école maternelle à Pantin (93) s'est donné la mort le 22 septembre dernier après avoir adressé un courrier à son inspecteur et à ses collègues directeurs dans lequel elle dénonce ses conditions de travail. Ils étaient 2 à 300 collègues à se rassembler devant la DSDEN à Rennes, jeudi 3 octobre, pour lui rendre hommage, à l'appel de l'intersyndicale SNUDI FO 35, SNUipp FSU 35, SE UNSA 35, CGT Educ'Action 35, SUD Education 35, SGEN CFDT.

Christine RENON était connue pour son engagement pour l'école républicaine, elle aimait son métier et ses élèves. Pourtant, les contre réformes successives, les suppressions de postes, une hiérarchie aux abonnés absents dans les coups durs (qui deviennent le quotidien des personnels de l'Éducation Nationale, dans le premier et le second degré comme dans les services administratifs), l'ont conduit, à seulement trois semaines de la rentrée, à l'irréparable.

L'intersyndicale départementale a tenu à lui rendre hommage jeudi 3 octobre, jour de ses obsèques et de la tenue d'un CHSCT extraordinaire en Seine-Saint-Denis. Au-delà du recueillement, de l'expression de l'émotion des personnels, le SNUDI FO 35, après lecture du communiqué unitaire, a appelé les personnels à se réunir, à sortir du silence, à exprimer la souffrance au travail et à établir les cahiers de revendications et à les faire remonter, aux autorités de l'Éducation Nationale et aux organisations syndicales. Le meilleur hommage à rendre à Christine Renon n'est-il pas de poursuivre les combats de sa vie ? À 58 ans, sans les contre réformes successives, Christine RENON aurait bénéficié d'une retraite bien méritée.

Pour que le travail ne tue plus, pour qu'enfin soit mis fin à la dégradation des conditions de travail dans l'Éducation Nationale, le SNUDI FO 35 soutient la demande de la FNEC FP FO de tenue d'un CHSCT ministériel extraordinaire, il agira dans l'intersyndicale pour porter les revendications des personnels, exprimées dans son courrier par Christine RENON. Il dénonce l'odieuse et indigne récupération ministérielle de ce drame pour imposer un statut de directeur supérieur hiérarchique et la création d'établissements publics d'enseignement primaire, qui ne répondent à aucune des revendications et que la profession n'a eu de cesse de rejeter.

Le SNUDI FO 35 portera l'exigence de la grève unie pour le retrait de toutes les contre réformes dans l'Éducation Nationale, la satisfaction des revendications, le retrait du plan Macron-Delevoye de réforme des retraites.

Sylvain VERMET

COMMUNIQUÉ FEETS

LUBRIZOL-ROUEN

Sauvegarder la population Sauvegarder les travailleurs

EN DIRECT DE L'UD

La FEETS-FO compétente notamment pour les administrations de l'environnement, des transports, les secteurs portuaires, maritimes, de la prévention-sécurité et du nettoyage-propreté appelle ses sections et syndicats présents dans l'agglomération rouennaise à tout mettre en oeuvre pour la sauvegarde de la santé de leurs salariés.

À ce titre, la FEETS-FO leur demande de provoquer la réunion des instances relatives à l'hygiène et à la sécurité et dans le doute de faire procéder au droit de retrait nécessaire.

Dès à présent, la FEETS-FO exige la décontamination de toutes les zones de travail.

Paris, le 1^{er} octobre 2019

Pour tout contact : Jean HÉDOU, Secrétaire général
tél 06 85 12 74 46

NON AU TRAVAIL LE DIMANCHE

Pacé 6 octobre, Rassemblement devant Cora
contre l'ouverture du dimanche.



Ce rassemblement a pour ambition de faire pression sur les «émissaires» du ministre de l'économie qui discuteront le 15 octobre de cette question récurrente de l'ouverture tous les dimanche de grandes enseignes de commerce alimentaire.



Une belle délégation de l'UD et intervention de Sylvain VERMET, secrétaire adjoint. Rendez-vous est donné pour continuer l'action 1 fois par mois sur différents sites.

INFO STAGE

Un stage TRÉSORIERS DE SYNDICAT se déroulera à l'UD
comme prévu les lundi 2 et mardi 3 décembre 2019.

OBJECTIF DE CE STAGE :

Gérer la trésorerie de Syndicat ayant des ressources inférieures à 2.000 euros.

CONDITIONS : Être secrétaire ou secrétaire adjoint, trésorier ou trésorier adjoint de son syndicat ou de sa section syndicale. Enfin, les stagiaires devront apporter les éléments propres à leur situation.

Merci de vous inscrire dans les meilleurs délais auprès de Marie Claire à l'UD.

**"IL RESTE QUELQUES PLACES !
S'INSCRIRE AU PLUS VITE"**

**CAISSE
SOLIDARITÉ
INTERPRO :**

Le pouvoir et ses subsidiaires sont décidés à faire taire toute résistance sociale.

Cela passera à n'en pas douter par une forme d'asphyxie financière, qui commence par une baisse déjà sensible des subventions, conjuguée à l'augmentation de tous les coûts.

Il est clair que la période qui vient sera difficile pour le syndicalisme indépendant et donc pour l'UD FO Ille-et-Vilaine. Il faut bien évidemment développer encore et toujours notre syndicalisation.

Mais en attendant si chaque adhérent(e) verse ne serait ce que quelques euros, la "force ouvrière" pourra continuer de s'exprimer pleinement dans les semaines et les mois qui viennent.

Chacun en mesure l'enjeu fondamental.

Lien Paypal via le site de l'UD <http://www.udfo35.fr/>
ou chèque à l'ordre UD FO 35 à envoyer :
35 rue d'Échange 35 000 Rennes
avec au dos la mention : "Caisse Solidarité interpro".

**ABROGATION DES LOIS
SCÉLÉRATES SUR LES RETRAITES**

- ▶ Retour au droit à la retraite à 60 ans à taux plein.
- ▶ Blocage de tout allongement de la durée de cotisation et retour aux 37,5 annuités.
- ▶ Maintien du système solidaire de la répartition (contre le système par points) et retour au calcul sur les dix meilleures années dans le privé.
- ▶ Maintien du code des pensions et du calcul sur les six derniers mois dans le public.
- ▶ Revalorisation des pensions.

Pour FO, le dossier n'est pas clos, rien n'est réglé, FO ne lâchera pas !

TOUS ENSEMBLE !



NOS stages Le calendrier des stages du 2nd semestre 2019

DATES	INTITULÉ DU STAGE
du 2 au 3 décembre (2 jours)	TRÉSORIER DES SYNDICATS

SI LES DATES NE VOUS CONVIENTENT PAS, il est possible de s'inscrire à un stage identique dans les départements 22, 29 ou 56.

NE PAS HÉSITER À NOUS CONTACTER : 02.99.65.36.50 ou ud.fo35@wanadoo.fr

NOS Unions Locales

RENNES

35, rue d'Échange 35000 RENNES
02.99.65.36.60
ulforennes@gmail.com
Tous les jours 9h-12h et 14h-17h

ST MALO

8, rue Ernest Renan 35400 SAINT MALO
09.66.96.37.97
ulfostmalo@wanadoo.fr
Mardi et vendredi 9h-12h et 14h-17h

GUICHEN
07.83.67.25.78

ulfoguichen@gmail.com

FOUGÈRES

7, rue Charles Malard 35300 FOUGERES
02.99.99.00.49
ulfofougeres@orange.fr
Tous les mardis après-midi,
(juridique : un lundi sur trois)

VITRÉ

13, rue Pasteur 35500 VITRÉ
02.99.74.42.80
ulfovitre@orange.fr
Vendredi 11h30-14h30

REDON

1, rue du Tribunal 35600 REDON
02.99.71.16.80
06.26.88.51.88
fo.redon@yahoo.fr

PERMANENCES



35

Informier
Conseiller
Défendre
Représenter
Accompagner

UNION DÉPARTEMENTALE FO 35

35, rue d'Échange, Tél. 02 99 65 36 66
Lundi, Mardi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi
9h00 à 12h00
13h00 à 17h00
Sans RDV les mercredis
et vendredis après-midi.
Pour les autres horaires uniquement sur RDV.

MAISON DE LA CONSOMMATION

48, Bd Magenta, Tél. 02 99 30 44 41
Lundi de 14h00 à 17h00
Jeudi de 10h00 à 12h00

UNION LOCALE DE SAINT-MALO

8 rue Ernest Renan, 35400 Saint Malo,
09 66 96 37 97
Mardi et vendredi
9h à 12h – 14h à 19h

POUR PLUS D'INFOS :



**Pensez à vos
paiements 2019**

TIMBRES 2019 : 4,75 €
tresorerie.udfo35@orange.fr